

Madame le Maire ouvre la séance à 20 H 30, s'assure du respect du quorum et communique à ses collègues les **pouvoirs** donnés par les conseillers municipaux empêchés :

M. ROUARD (procuration à M. CHAUSSERON)
M. REMBLIER (procuration à M. TURPIN)
Mme BOUVARD (procuration à Mme MARTIN)
Mme DOGET (procuration à Mme MALLET)
M. DEROTTEUR (procuration à Mme KEMPF)
Mme PROVENDIER (procuration à Mme RENIER)
Mme DAUGU (procuration à M. DECROIX)
M. MELLOTT (procuration à Mme CHARON-COLIN)

-

Madame VEILLAT est désignée en qualité de secrétaire de séance.

-

Le **procès-verbal** du Conseil municipal en date du 6 Avril 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés, sans observation.

> Renouvellement de la convention d'occupation de locaux communaux au profit de la Communauté de Communes Sauldre & Sologne pour le Relais d'assistantes maternelles

Sur le rapport présenté par Madame RENIER, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le renouvellement de la mise à disposition des locaux communaux au profit du Relais d'Assistantes Maternelles intercommunal de la Communauté de Communes Sauldre & Sologne. La présente convention s'applique à compter du renouvellement de la convention initiale signée le 30 décembre 2011, elle est consentie pour une durée d'un an renouvelable annuellement par tacite reconduction sauf dénonciation expresse par l'une ou l'autre des parties trois mois avant la date anniversaire de sa signature.

> Renouvellement de la convention d'occupation de locaux communaux au profit du Centre Hospitalier Spécialisé George Sand

Sur le rapport présenté par Madame le Maire, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le renouvellement de la convention de mise à disposition des locaux communaux situés 23 rue Sainte-Anne « pavillon du cloître » pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction par périodes successives de trois années. La convention prend effet au 1^{er} novembre 2015.

> Recrutement pour remplacements momentanés ou besoins occasionnels

Madame le Maire indique que la délibération votée en janvier dernier ne comportait pas de tableau récapitulatif faisant apparaître le nombre de contrats susceptibles d'être signés pour l'année 2017 et qu'il convient par conséquent de le réintroduire et d'ouvrir les emplois correspondants.

Madame RENIER précise que pour l'année 2016, à partir de ce tableau, les recrutements ont représenté 1 054 jours travaillés, ce qui équivaut à 4 agents dont 2,25 agents qui ont été embauchés pour des remplacements de titulaires indisponibles. Les besoins occasionnels pour les centres de loisirs (février – avril – été - Toussaint), les saisonniers pour le ménage à la piscine, les maîtres-nageurs à la piscine, les saisonniers à la Galerie François 1^{er}, au Vieil Aubigny, à la manutention pour les Fêtes Franco-Ecossaises, aux espaces verts pour l'arrosage, et quelques besoins occasionnels à la mairie, au ménage dans les écoles, à la garderie, représentent à peine l'équivalent de 2 agents pour l'année. Ce sont, pour la plupart, des petits contrats avec des temps de travail partiel, comme 21 h/semaine pour la Galerie François 1^{er} sur dix jours, qui permettent aux étudiants d'avoir une petite rémunération.

Sur une question de Monsieur DECROIX, Madame le Maire confirme que ces contrats sont réservés aux Albiens, à l'exception de besoins particuliers pour lesquels les Albiens ne remplissent pas les critères nécessaires ou ne sont pas en nombre suffisant, mais cette situation reste exceptionnelle.

Madame RENIER indique que les jeunes peuvent être recrutés deux années de suite pour éviter de former un étudiant différent chaque année, mais que cela ne se renouvelle pas au-delà. De même, les contrats sont répartis sur l'ensemble des demandes en évitant de répondre favorablement à plusieurs enfants d'une même famille au détriment d'une autre. Les jeunes qui ne peuvent être retenus une année seront prioritaires l'année suivante dans la mesure du possible.

Ce dispositif permet aux jeunes d'obtenir une expérience dans le monde du travail.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'autoriser Madame le Maire à pourvoir sur l'exercice 2017, si besoin est, des emplois pour besoins occasionnels, saisonniers ou pour remplacement momentané de titulaires, selon les modalités votées par le conseil municipal.

> Rapport d'activités 2016 du Syndicat Mixte du Pays Sancerre-Sologne

Madame le Maire rappelle le budget 2016 du Syndicat de Pays Sancerre-Sologne, établi à 881 000 € en fonctionnement et 84 693 € en investissement. La participation des communes est fixée à 4,11 €/habitant dont 2,19 € pour l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat. Cette opération se termine à la fin de l'année mais la cotisation n'a plus été appelée depuis cette année déjà car le syndicat dispose de fonds suffisants sur ce dossier.

Une participation distincte de 1,20 €/habitant est prélevée pour la participation des communes à la Mission Locale du Pays Sancerre-Sologne (1 € + 0,20 € pour la garantie jeune).

Une réflexion sur l'ouverture d'un espace de coworking dans les locaux de la vitrine des métiers a été lancée. Un test a été réalisé, le dossier de financement est en cours de montage. L'ouverture de cet espace est espérée avant la fin de l'année.

La Mission Locale remplit une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui sont sortis du système scolaire et résidant sur le bassin d'emploi Aubigny-Belleville. Le bilan 2016 fait apparaître 1 011 contacts pris par les jeunes, en augmentation par rapport à 2015 (995 jeunes). Sur ces 1 011 jeunes, on décompte 256 nouveaux inscrits. 499 jeunes sont entrés dans une situation active dont 390 en situation d'emploi, 86 en formation, 30 en contrat d'alternance, 15 ont repris une scolarité, 45 ont réalisé une immersion en entreprise et 51 ont effectué une période de mise en situation en milieu professionnel, 93 ont été retenus en dispositif garantie jeune et 4 200 entretiens individuels ont été réalisés.

Monsieur AUTISSIER confirme que ce service a bien fonctionné depuis sa création mais qu'il représente un coût élevé car la Mission Locale d'Aubigny fait partie de celles qui n'ont pas la possibilité de garder les jeunes le soir, ce qui implique la mise en place de réseaux de ramassage qui reviennent à 16 000 € sur l'année. Cette dépense n'entre pas en compte pour le calcul de l'aide versée par l'Etat par jeune, ce qui pénalise notre structure. Il vient d'être annoncé que l'aide de l'Etat sera diminuée de 50 % par rapport à l'année dernière.

Le travail réalisé par les conseillers et les éducateurs au sein de la Mission Locale est compliqué car il s'agit de jeunes qui sont sortis du système et qu'il est difficile de motiver pour les amener en formation, certaines cohortes se gèrent facilement, d'autres moins. La difficulté du travail entraîne un turnover important, l'intervention du personnel sur deux pôles différents (Sancerre et Aubigny) complique également le fonctionnement de la structure. En tout état de cause, depuis plusieurs années, le maintien de la Mission Locale est possible en augmentant de manière

substantielle la participation du Syndicat de Pays, passée de 0,60 € à 1,20 €. Il est à noter que les participations de l'Etat et de la Région n'ont pas augmenté de manière aussi significative.

Madame RENIER indique que l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services est pratiquement terminée. En 2016, 12 dossiers ont été aidés pour un montant de subventions de 132 375 € sur un montant de travaux de 629 794 €.

Dans la compétence « valorisation et préservation de variétés et races anciennes dans l'agriculture », ISA Groupe est porteur d'un projet de valorisation de trois variétés locales en partenariat avec BioBerry, le comité de la Foire St-Michel, BioDom'Centre-URGC : il s'agit de la courge sucrine du Berry, du haricot Barangeonnier et du chou-navet blanc à collet vert d'Aubigny. En 2016, l'étude sur les évaluations nutritionnelles, organoleptiques et technologiques a été finalisée et les dossiers de demande d'inscription au catalogue officiel ont été déposés. Il est précisé que le Syndicat de Pays est pleinement acteur dans ce projet soutenu par l'ancien Président, Yves Fromion.

Une étude a été réalisée pour définir une stratégie économique pour l'accueil et le développement des entreprises à l'échelle du Syndicat de Pays Sancerre-Sologne. Parmi les quatorze actions retenues, certaines ont été mises en œuvre en 2016 comme l'espace de coworking, la promotion auprès des collègues du territoire du dispositif « entreprendre pour apprendre », une réflexion a démarré sur la GPECT (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) au niveau du Pays, la réalisation d'un inventaire de la biodiversité communale a été lancée à Boulleret, une information a été diffusée sur les espèces envahissantes, une cartographie des mares au niveau départemental et la réalisation de plans de gestion différenciée des espaces verts réalisée sur dix-sept communes du Pays.

Pour la 4^{ème} année de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, le montant des travaux s'est élevé à 1 057 000 €, le montant des subventions ANAH à 429 645 €, les subventions programme « habiter mieux » à 62 366 € et le montant des aides directes attribuées par le Pays s'est établi à 22 858 €. Depuis le début de l'opération, 218 dossiers ont été validés par l'ANAH, 121 chantiers réalisés avec subventions versées, 27 réalisés avec subventions en attente au 31 décembre 2016, 56 chantiers en cours, 12 chantiers à engager et deux abandons pour raison de décès. Il existe encore du logement indigne et il est envisagé de poursuivre les aides sous forme d'une opération moins coûteuse.

Pour ce qui concerne le suivi de l'élaboration de l'étude préalable sur le contrat territorial des Sauldre et du Cher, le contrat territorial a été signé. Il y a eu 24 réunions d'information à destination des propriétaires riverains concernant la démarche du contrat territorial, ce qui a représenté 550 personnes réunies en totalité. Une animation sur la faune aquatique des cours d'eau, en partenariat avec la maison de l'eau, a été proposée aux écoles d'Achères et de Ménétréol/Sauldre. Une prospection sur les écrevisses à pattes blanches a été effectuée, des suivis thermiques des rivières ont été réalisés, des réunions ont été organisées sur la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) qui sera de la compétence des Communautés de Communes et une réflexion a été engagée pour garder la GEMAPI au niveau du Syndicat de Pays. Pour le SCoT, la compétence a été créée et le périmètre correspondant aux territoires des Communautés de Communes Sauldre & Sologne et Pays-Fort, Sancerrois Val de Loire, a été validé en 2016.

> Rétrocession d'une concession funéraire

Sur le rapport présenté par Monsieur TURPIN, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés :

- la rétrocession de la concession n° 960, dans sa partie correspondant à la tombe n° 18, moyennant le versement d'une indemnisation de 171,11 € proportionnelle au temps restant à courir sur les cinquante ans initialement consentis
- l'attribution de cette concession au profit d'une famille défavorisée, sur avis du CCAS

> Convention de servitudes avec ENEDIS

Sur le rapport présenté par Monsieur TURPIN, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, les termes de la convention à signer avec ENEDIS pour les travaux d'installation électrique à réaliser pour la deuxième tranche du lotissement « le Moulin des Filles ».

Les travaux en question concernent la parcelle cadastrée AC 411 :

- Sur une bande de 0,40 m de large, réalisation d'une canalisation souterraine sur une longueur d'environ 86 m,
- Bornes de repérages si besoin,
- Pose d'une borne REMBT 450, une borne REMBT 300.

Monsieur TURPIN précise que huit parcelles ont été vendues et une parcelle est retenue sur la 2^{ème} tranche du lotissement.

INFORMATIONS DIVERSES

1/ Madame RENIER présente aux conseillers municipaux les plans relatifs aux travaux à réaliser sur le Château des Stuarts.

Les travaux débuteront par la partie la plus dangereuse avec la consolidation de la cheminée. Les conseillers municipaux sont invités à consulter les plans en fin de séance.

2/ Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle a proposé au CCAS d'organiser une guinguette le premier et le dernier dimanches du mois d'août. Des devis ont été demandés et cela semble un peu coûteux. Madame RENIER lance un appel aux musiciens et propriétaires de parquet qui accepteraient de faire une bonne action en participant à l'organisation de cette guinguette. En effet, les manifestations au mois d'août sont peu nombreuses et cela permettrait aux personnes qui ne partent pas en vacances de sortir et de rencontrer les touristes éventuellement installés au camping.

L'entrée serait gratuite, les recettes proviendraient uniquement de la buvette et de la petite restauration.

3/ Madame RENIER communique le calendrier des manifestations :

AVRIL

Sam 29	Dim 30	Journée	Salon des Vins et Produits de Terroir – Rotary Club Aubigny Argent – Salle des Fêtes Inauguration à 12 h 00
		20 h 30	Concert au profit de « Vie et souffle dans le monde » organisé par les petits chanteurs de Ste Solange et l'école de musique d'Aubigny, en l'église St Martin
Dim 30		11 h 15	Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation – Rassemblement cour du Château et départ pour le Mémorial des Déportés

MAI

Jusqu'au	1 ^{er}	octobre	Exposition « Corps et Arts » – Galerie François 1 ^{er}
Lun 1 ^{er}		9 h 00	Tournoi régional jeunes – ESA Football – Stade Saint Paul
		11 h 00	Distribution de muguet à l'Ehpad des Augustins par les membres du CCAS

Sam 6	10 h 30	Maison des Jeunes - Pose du logo de la Maison des Jeunes réalisé par Kelly Thor et réception des vêtements de travail du service Jeunesse
Dim 7	8 h 00 - 19 h 00	Elections présidentielles 2 ^{ème} tour – Gymnase Jacques Pardieu
	9 h 00 – 22 h 00	Marché de producteurs locaux « Groin de folie » - Aubigny Artisanat Boutiques – Place Adrien Arnoux suivi d'un concert jusqu'à 22 h
Lun 8	9 h 30	Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 : - rassemblement des enfants et accompagnateurs cour de la Mairie pour la Marche pour la paix
	11 h 15	- rassemblement sous le porche de l'église pour le Monument aux Morts suivi du recueillement à la Plaque des Déportés
	12 h 00	Repas des anciens combattants – ACPG CATM – Salle des fêtes
Mar 9	15 h 00 – 17 h 00	Journée de l'Europe – Comité de Jumelage Aubigny Vlotho – Salle des Fêtes
Sam 13		Portes ouvertes ISA GROUPE – vente de plants
Dim 14	7 h 00 – 21 h 00	Tournoi « Joël Tassez » - Judo Club d'Aubigny – Gymnase Jacques Pardieu
		Monsieur Alain TASSEZ rappelle que ce tournoi, créé lorsque son frère Joël TASSEZ était professeur de judo à Aubigny, rassemblait un grand nombre de jeunes du département et des départements voisins. Ce tournoi a cessé d'être organisé à partir de la disparition de Joël TASSEZ, le moniteur actuel essaie d'en relancer l'organisation.
	7 h 30 – 18 h 30	Vide poussette – Ecole Sainte Solange – Salle des Fêtes
Mar 16	8 h 00 – 17 h 30	Journée de l'Amitié – Aubigny Patchwork – Salle des Fêtes
Ven 19	20 h 00	Concert « Ça m'énerve ! » - Pascal PEROTEAU - La Forge
		Madame le Maire indique que les spectacles programmés cette année connaissent un vif succès. Elle félicite les membres de la commission culture pour leur travail et se réjouit de constater que la salle commence à se faire connaître.
		Madame MALLET précise que ce spectacle est plutôt orienté vers le jeune public. Il s'inspire de situations de la vie quotidienne des enfants (repas, rêve, animal de compagnie, parents...). Elle ajoute que l'entrée à ce spectacle est gratuite pour les enfants et fixée à 5 € pour les adultes.
		Madame RENIER rappelle l'effort consenti par la commune sur les tarifs. Elle remercie le Conseil départemental et le Conseil Régional pour les aides substantielles des deux collectivités qui reconnaissent la qualité de la programmation. Il faudrait étendre l'offre culturelle et travailler de concert avec les communes qui composent la Communauté de Communes pour conserver les subventions et élaborer un PACT.

Monsieur GUINEBAULT travaille avec les élus de la Communauté de Communes sur le projet pour l'année prochaine. Il y met du cœur, de l'énergie et du talent.

Du sam 20 mai au sam 30 septembre Exposition « Aubigny, commerçante d'hier à aujourd'hui » - Vieil Aubigny – Maison Victorine

Monsieur CHAUSSERON rappelle que l'exposition porte sur les commerces ayant existé et existant à Aubigny. Il y aura une petite exposition réalisée sur ce même thème à l'Ehpad montée avec la participation des pensionnaires qui ont apporté leurs souvenirs et témoignages et qui ont contribué ainsi à la richesse de cette exposition. Une inauguration aura lieu le vendredi après-midi à l'Ehpad.

Madame RENIER indique que chaque commerçant sera photographié devant sa vitrine, ce qui renverra aux images de l'époque.

Sam 20	14 h 00 – 18 h 00	Rassemblement Interscolaire Handball – ACN Handball – Gymnases
	20 h 00	Soirée Années 80 – Association Génération Albiens – Salle des Fêtes Monsieur CHAUSSERON rappelle que cette soirée permet de rassembler toutes les générations.
Dim 21	7 h 00 – 20 h 00	Tournoi loisirs – ACN Handball - Gymnases Journée Brocante – Aubigny Animations – Centre ville
	8 h 30 – 18 h 00	1 ^{er} salon de la vente – ACN Handball – Salle des Fêtes
	17 h 00	Concert « Autour des cordes » - Comité des Orgues d'Aubigny – Eglise Saint Martin
Jeu 25	14 h 00	Loto – Les Amis de la Nère – Salle des Fêtes
	12 h 30	Baptême de l'Iris Aubigny Auld Alliance devant l'épée ou dans la salle des mariages en cas de mauvais temps
Sam 27	19 h 00	Soirée festive – Comité de Jumelage Aubigny Vlotho – Salle des Fêtes Prévoir une réception d'accueil à la mairie
Dim 28	8 h 00 – 23 h 00	Tournoi séniors – ESA Basket – Gymnases municipaux

- Calendrier des réunions :

- Jeudi 18 Mai 2017 à 20 h 00 : 8° Commission
- Mercredi 24 Mai 2017 à 20 h 30 : Conseil municipal
- Mercredi 10 mai 2017 à 17 h 30 : Commission travaux
- Mardi 2 mai 2017 à 19 h00 : Commission culture

4/ **Madame VEILLAT** demande la parole, elle rappelle que lorsque Monsieur AUTISSIER a été élu, il l'avait nommée **chargée de mission aux familles** ce qui avait été entériné par Madame RENIER lors d'un conseil, notamment lors de la discussion sur le projet concernant la crèche. Or, une réunion a été organisée sur le sujet lundi sans qu'elle en ait été informée. En conséquence, elle souhaite ne plus être identifiée comme chargée de mission aux familles.

Madame RENIER explique que ce projet pouvait s'inscrire dans le cadre du Contrat de ruralité avec la Communauté de Communes, le Syndicat de Pays et l'Etat, pour lequel le dossier devait être monté très rapidement. Or, en 2016, elle avait appris, un peu par hasard, qu'une liste d'attente conséquente existait pour l'attribution des places à la crèche alors que ni Madame Veillat ni personne ne lui avait signalé. Elle avait donc soulevé la question en conseil municipal en 2016 et avait demandé à Madame VEILLAT, en tant que chargée de mission aux familles, d'organiser une réunion avec le bureau de la crèche pour évoquer ce dossier important pour les familles albiennes. Cette réunion n'a jamais été programmée. Madame RENIER explique qu'à l'occasion d'une réunion avec Monsieur TURPIN et Monsieur AUDENOT pour le Contrat de ruralité, elle avait avancé l'éventuelle nécessité d'agrandissement de la crèche et elle avait ajouté qu'elle était désolée de ne pas avoir rencontré l'équipe dirigeante pour évoquer le sujet. Monsieur AUDENOT lui a alors indiqué que la présidente de la crèche était sa nièce, il l'a sur le champ appelée au téléphone et un rendez-vous a été fixé à la suite par les services de la mairie.

Madame VEILLAT ne remet pas en cause l'avancement du projet auquel elle est favorable. Elle ajoute qu'elle avait pris contact avec la crèche pour fixer ce rendez-vous mais que les membres avaient besoin d'un délai supplémentaire, ce qui est toujours le cas. Au moment où la rencontre aurait pu s'organiser, Madame VEILLAT n'était pas du tout disponible en raison des moments difficiles qu'elle traversait. Elle redit qu'elle n'a pas été informée de la date de la rencontre et que par conséquent, elle ne veut plus être chargée de mission aux familles.

Madame RENIER lui confirme qu'elle sera déchargée de cette mission, que cela ne pose pas de problème mais, elle veut simplement expliquer qu'elle n'avait pas souhaité l'évincer du rendez-vous mais que son absence d'information n'était pas de son fait.

5/ Monsieur TASSEZ indique que **l'équipe de rugby d'Aubigny** a terminé première du championnat régional 3^{ème} série cette année et a ramené le bouclier d'Or, l'année dernière elle a remporté le championnat de 4^{ème} série et l'année précédente l'équipe a remporté le challenge du Fairplay au niveau départemental. L'équipe première de football est actuellement deuxième du championnat du Cher en deuxième division. Les autres équipes en 4^{ème} et 5^{ème} divisions départementales sont bien placées également.

Madame RENIER rappelle que le rugby rencontre un vrai problème avec son terrain d'entraînement qui n'est pas praticable en cas de pluie. Une promesse avait été faite que ce terrain serait drainé si les bons résultats perduraient.

Monsieur TASSEZ ajoute que c'est encourageant car la commune fait beaucoup de choses pour le sport à Aubigny et les résultats sont là. Le tournoi régional jeunes annoncé le 1^{er} mai prochain rassemblera 400 jeunes qui se rencontreront tout au long de la journée. Il encourage ses collègues à aller les soutenir.

6/ A la suite de la réunion d'organisation des **Fêtes Franco-Ecossaises**, Monsieur TASSEZ lance un appel aux bénévoles qui accepteraient de participer aux ripailles et plus largement à l'organisation de ces fêtes.

Monsieur GRESSET souligne le caractère original du spectacle qui sera donné cette année dans la cour du château, intitulé « la nuit de la cornemuse ». Huit ou neuf pipe band seront présents et joueront d'une manière inhabituelle, des danseuses irlandaises de haut niveau seront accompagnées d'un orchestre, des danseuses bretonnes viendront avec le Bagad Keriz de Paris. Cette soirée ne pourra être suivie que par mille personnes dans la cour du château mais elle sera filmée par quatre caméras et retransmise gratuitement sur grand écran dans les Grands Jardins.

Le samedi, une démonstration de jeux écossais sera organisée dans les Grands Jardins suivie de joutes équestres le dimanche, et en soirée au milieu des ripailles et des omelettes, il y aura la reprise d'une saynète déjà jouée lors d'un spectacle reprenant un passage de french cancan « Mac Nab au grand café ».

Madame RENIER indique que cette animation a été mise en place pour rendre la soirée omelettes plus attractive afin de soutenir le Comité de jumelage Aubigny-Haddington qui participe aux festivités tout le week-end et qui encaisse les recettes de cette soirée.

Monsieur GRESSET annonce que le feu d'artifice aura lieu le 16 Juillet à 22 h 45 au Parc des Sports avec retraite aux flambeaux.

-

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 21 H 40.

N° délibération	Nomenclature		Objet de la délibération	N° page
	N°	Thème		
2017/04/30	3.3	Domaine & Patrimoine	Renouvellement convention d'occupation de locaux communaux au profit de la CDC Sauldre & Sologne pour le Relais d'Assistants Maternelles	130
2017/04/31	3.3	Domaine & Patrimoine	Renouvellement de la convention d'occupation de locaux communaux au profit du Centre Hospitalier Spécialisé George Sand	133
2017/04/32	4.2.1	Fonction Publique	Recrutement pour remplacements momentanés ou besoins occasionnels	137
2017/04/33	5.7.8	Institutions & vie politique	Rapport d'activités 2016 du Syndicat Mixte du Pays Sancerre-Sologne	139
2017/04/34	3.5.5	Domaine & Patrimoine	Rétrocession d'une concession funéraire	155
2017/04/35	3.5.7	Domaine & Patrimoine	Convention de servitudes ENEDIS	156

EMARGEMENTS

RENIER Laurence		AUTISSIER Michel	
GRESSET François		DOGET Catherine	Procuration à Mme MALLET
GRESSIN Elisabeth		THOR Richard	
TURPIN Jean-Claude		DEROTTELEUR Stéphane	Procuration à Mme KEMPF
MALLET Martine		LEDIEU Florence	
ROUARD Jean-Pierre	Procuration à M. CHAUSSERON	JUBLLOT Valérie	
BUREAU Annette		KEMPF Maria	
DUVAL Sylvain		ADAM Xavier	
REMBLIER Michel	Procuration à M. TURPIN	VEILLAT Déborah	
DORISON Marie-France		PROVENDIER Cécile	Procuration à Mme RENIER
TASSEZ Alain		DECROIX Patrick	
BOUVARD Christèle	Procuration à Mme MARTIN	DAUGU Catherine	Procuration à M. DECROIX
MARTIN Véronique		CHARON-COLIN Sophie	
CHAUSSERON Benjamin		MELLOT Dorian	Procuration à Mme CHARON-COLIN
PEREIRA Jean-Claude			

